

ASSURANCE SCOLAIRE ET ADHESION APEL 2018-2019

Cet imprimé est à rendre le jour de la rentrée scolaire avec les documents de rentrée.

Nom du responsable :

Nom de l'élève : Prénom de l'élève : Classe :

ASSURANCE ELEVE :

Souhaitez-vous souscrire à l'assurance de l'école Jeanne d'Arc (La Mutuelle Saint Christophe - espace parents - www.saint-christophe-assurances.fr) ?

OUI

NON

(si NON, joindre obligatoirement, le jour de la rentrée, l'attestation d'assurance scolaire de votre compagnie. En l'absence de ce document, la somme de 9.90 € vous sera facturée).

APEL :

Souhaitez-vous adhérer à l'APEL de l'école Jeanne d'Arc ?

L'adhésion est de 25,00 € par famille. Sur cette somme, sont prélevées les parts revenant à l'APEL Marseille, l'APEL Académique et l'APEL Nationale. L'adhésion comprend également l'abonnement au magazine « Famille et Education »

OUI, je souhaite cotiser à l'APEL Jeanne d'Arc pour un montant de 25 € (cette somme vous sera facturée au 1^{er} trimestre 2018-2019).

J'adhère à une autre APEL mais je souhaite cotiser à l'APEL Jeanne d'Arc, pour un montant de 10 € (cette somme vous sera facturée au 1^{er} trimestre 2018-2019), (indiquer obligatoirement le nom de l'autre établissement)

NON, je ne souhaite pas cotiser à l'APEL Jeanne d'Arc

Signature des parents obligatoire :

M. LABIT
Chef d'établissement

